

Tél : 01 60 67 31 09	<input type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 09/02/2016 De 18h00 à 20h20
Courriel ce.0770304m@ac-creteil.fr			

Présents :

Enseignants de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● CONS-MANRIQUE Ingrid ● SOSSA Valérie ● GUINCHARD Marie-Jo ● PIASECKI Véronique ● PICOZZI Isabelle 	<ul style="list-style-type: none"> ● SABBAR Lucile ● VALENTIN Bruno ● VOLANT Florence
Membres du RASED	●	●
IEN ou son représentant	●	
DDEN	●	
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● MOULET Valérie ● DELCLEF Cécile ● LETERRIER Romain ● BOSIO Franck 	<ul style="list-style-type: none"> ● JEUDY-COUVRAND Chloé ● DEJEAN Dayann ● JAMET Emilie
Le maire ou son représentant	● ROSSIERE-ROLLIN Serge	● BORZUCKI Jean-Claude
Autres membres invités	●	●
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)	
<ul style="list-style-type: none"> ● Madame CHABOCHE Sylviane ● Madame TIMELLI Christine 	<ul style="list-style-type: none"> ● Madame LENOIR (Inspectrice) ● Madame PELAMOURGUES (psychologue scolaire) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Madame DORMION (enseignante) ● Madame SIMEON (parent élu)

Président(e) de séance : VOLANT Florence	Secrétaire de séance : GUINCHARD Marie-Jo
--	---

1- Prévision des effectifs pour la rentrée 2016/2017 :

L'an dernier, en février, nous avons 240 élèves et annonçons 229 élèves pour la rentrée 2015/2016 (nous avons 222 enfants à la rentrée soit 7 de moins que prévus).

L'effectif actuel est de 223 élèves, soit un effectif moyen de 24.7 élèves par classe.

Pour la rentrée prochaine, on prévoit :

CP : 40 CE1 : 39 CE2 : 34 CM1 : 49 CM2 : 48 soit 210 élèves, sans tenir compte des départs et des arrivées éventuels. Ce qui diminue l'effectif par classe à 23.3.

Cette diminution des effectifs induit la décision de fermeture définitive de l'Inspectrice d'Académie. On arriverait donc, après fermeture, à 26.25 par classe : les classes seront plus chargées qu'actuellement et le nombre de classes à double niveaux sera plus élevé. Nous regretterons le départ de madame Sossa.

2- Rappels du règlement intérieur :

● **Absences** : il est rappelé que lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, les personnes responsables doivent sans délai, faire connaître à la directrice le motif de cette absence.

L'appel téléphonique ne dispense pas d'un mot d'excuse manuscrit pour le jour de retour à l'école.

L'excuse « raison personnelle » ne peut être invoquée.

Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants :

- Maladie de l'enfant,
- Maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille,
- Réunion solennelle de famille,
- Empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications,
- Absence temporaire des responsables qui oblige leur enfant à les suivre.

Les autres motifs sont appréciés par l'Inspecteur d'Académie. Celui-ci peut diligenter une enquête par les services sociaux, il adresse ensuite un avertissement aux personnes responsables de l'enfant en leur rappelant les lois sur l'obligation scolaire ; notamment dans les cas suivants :

- Lorsque, malgré l'invitation de la directrice, les responsables n'ont pas fait connaître les motifs d'absence ou ont donné des motifs inexacts,
- Lorsque l'enfant a manqué la classe sans motif légitime, ni excuses valables, plus de quatre demi-journées dans le mois.

● **Livres :** Les livres empruntés à la bibliothèque municipale sont parfois perdus ou rendus dans un état déplorable. Dans ce cas, la bibliothécaire demande à l'école de les remplacer. Ceux-ci sont parfois onéreux ! On rappelle donc que l'école demandera systématiquement aux parents le remboursement de ceux-ci.

3- Informations sur les procédures :

- Signalement d'absentéisme : pour toutes les absences prolongées ou récurrentes sans motif valable.
- Remontée d'incidents : pour tout incident tel un vol, une agression physique, la dégradation de matériel, le racket, une menace verbale ou physique, une intrusion, ...
- Information préoccupante : pour toute suspicion de maltraitance, manquement éducatif, défaut de soins. L'avis de l'Inspecteur est toujours demandé au préalable ; c'est lui qui apprécie la nécessité de prévenir la famille.
- Déclaration d'accidents : pour tout accident pendant le temps scolaire, en cas de blessure.

4- Exercices de sécurité :

- Les exercices d'évacuation en cas d'incendie sont réalisés 3 fois dans l'année, répartis sur les 3 trimestres. Cependant, cette année, suite aux événements du 13 novembre, le nombre d'exercices a été augmenté. Le premier exercice a eu lieu le lundi 21/09, le second le 07/12/15.
- De même, suite aux attentats, un exercice de confinement était obligatoire dès le 1^{er} trimestre, il a eu lieu le 09/12/15. Cela a permis de débattre en classe des risques éventuels auxquels on pourrait avoir à faire face.

Les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de cet exercice sont toujours les mêmes :

- pas de sonnerie différente (ou de signal audible) pour le signal de confinement (demande d'une corne de brume à la mairie et d'une malle PPMS)
- pas de toilettes accessibles pour les classes de Mmes Picozzi et Sossa : il est conseillé de mettre à disposition un « seau » dans une pièce ou derrière un paravent. (salle informatique)
- pas d'eau potable disponible (bouteilles)

5- Projet d'école

Les 3 axes principaux du projet d'école 2015/2018 sont:

- Maîtrise de la langue : écrire
- Mathématiques : calcul / grandeurs et mesures
- Agir sur le climat scolaire (notion de droits, de devoirs, respect des règles)

6- Vie de l'école

Interventions diverses :

- Musique : Le spectacle se fera en 2 fois, comme les années précédentes. Un groupe à 19h00 et l'autre à 20h00. Il aura lieu à **la salle polyvalente le mardi 14 juin.**
- Sécurité routière : Cette intervention est proposée à partir du CE2. Dans chaque classe de cycle 3, un gendarme intervient pour 3h00 de théorie et 1h30 de pratique. La théorie a eu lieu courant février, la pratique aura lieu à partir du mois d'avril.
- Permis piéton : Cette intervention est assurée par un gendarme de la brigade de Donnemarie. Elle est proposée aux classes de CE2. Lors de la première intervention, les enfants prennent connaissance d'un petit livret de conseils ; à la seconde, ils ont un questionnaire à l'issue duquel leur est délivré leur permis piéton.
- Pompiers : toutes les classes vont bénéficier d'une intervention d'1h30 chacune.
- SMETOM : toutes les classes ont bénéficié de l'intervention de Madame Souleyreau du SMETOM : elle les a sensibilisés au tri des déchets et leur devenir. Les classes de CE2, CM1 et CM2 iront visiter le centre de tri de Nangis courant avril.
- M'TDents : intervention dans les classes de CP.

Sorties scolaires :

Mme Picozzi et Mme Volant iront au château de Brie-Comte-Robert (+ atelier calligraphie) le mardi 21 juin. (480 € + le car)

Mmes Sossa et Guinchard iront à Blandy-les-Tours le lundi 11 avril. (120 € + 280 € de car)

Mmes Cons-Manrique et Sabbar iront au Parc des félins au mois de juin.

Mme Piasecki ira à la ferme Saint-Hilliers le 14 avril, les CE1 de Mme Sossa profiteront de la sortie.

Rappel : la participation des familles à la coopérative a été faible en début d'année. Désormais, sur les autorisations de sortie, le coût de chaque sortie sera précisé afin que les parents se rendent compte de la dépense afférente à chaque sortie.

Animations diverses :

L'enfant et le 7^{ème} art :

Chaque classe verra l'un des films sélectionnés par l'association « L'enfant et le 7^{ème} art » :

Les CP (Mesdames Sabbar et Cons-Manrique): « Le chien jaune de Mongolie » à Mons-en-Montois le 4 Mai

Les CE1 (Madame Piasecki) : « Tout en haut du monde » à Mons-en-Montois le 2 Mai

Les CM1 (Mesdames Sossa et Guinchard) : « Adama » à Mons-en-Montois le 18 Mai

Les CM2 (Madame Dormion et M Valentin) : «Saisons » à Mons-en-Montois le 11 Mai

Prix : 4 € par enfants x 174 = 696 € + 4 trajets aller/retour pour Mons-en-Montois 4 x 118 =472 €

Les 2 classes de CE2 ne verront pas de film mais auront l'intervention d'une conteuse à l'école le 8 mars dans le cadre de leur projet conte avec le collège. (200 €)

La vente de livres du « **Festival du livre** » a rapporté 1809.30 €, 20% sont reversés en livres à l'école, soit 40 € de livres par classe.

Animations sportives (stade de Donnemarie-Dontilly) :

Les animations sportives ne sont pas encore définies.

Evénements : Carnaval le 9 avril et kermesse le 4 juin.

7- Coopérative scolaire :

- Les recettes à répartir sur les 9 classes sont les suivantes :

Cotisation des parents en début d'année : 1160 €, la vente des photos : 1603 €, la vente de chocolat : 1092 €

Mme Delclef propose d'organiser à nouveau la vente de bulbes : cette année, 40% seront reversés à la coopérative.

- Le voyage scolaire des CM2

Les recettes des actions (ventes) menées pour le financement du voyage sont les suivantes:

Sapins : 571.35 €, Croissants : 86.25 €, Cartes postales : 1 200.00 €, Soirée zumba : 900.00

Le coût du voyage est de 15 370 €, les parents sont sollicités à hauteur de 160.00 € par enfant (soit 8480 €), la municipalité participe par une subvention de 3200.00 €. La somme globale récoltée est de 14 338.00 €.

Il ne manque plus que 1 000.00 € pour boucler le budget nécessaire. M Valentin et Mme Dormion ont envoyé un dossier de demande de subvention à la réserve parlementaire (par l'intermédiaire de M Jacob) : ils peuvent obtenir jusqu'à 3 000.00 €, et sont en attente de la réponse. Le dossier sera envoyé fin février et sera accepté si le budget est équilibré. La moitié du prix du voyage devra être versée au 15 mars et le reste après le voyage.

Mme Delclef soumet l'idée d'étendre l'opération « Croissants » à toutes les classes : il faut voir avec les 2 boulangeries de la commune.

Remerciements : à la boulangerie « Aux belles miches », à Mme Lemaur pour la soirée zumba, à Mme Delclef pour la vente de chocolats, à la reine des lutins pour le don des cartes postales, aux parents d'élèves qui s'investissent dans les différentes actions)

8- Travaux

Un groom a été posé à la porte d'entrée du grand bâtiment.

Travaux à prévoir : un volet à changer et des travaux d'électricité dans la classe de Mme Guinchard, la réfection de la salle des maîtres (il faudra prévoir un déménagement provisoire dans l'ancienne BCD le temps des travaux), problème d'écoulement d'eau dans un regard.

Mme Piasecki installe un petit poulailler derrière le bâtiment des CP.

9- Questions des parents

Position de la municipalité face à la fermeture de classe

L'équipe municipale, attachée au bon fonctionnement de l'école, est inquiète de cette fermeture. Elle s'associe au mouvement de contestation des parents. Le personnel municipal s'est allié au mouvement de grève des enseignants. Le service minimum n'étant pas assuré, certains parents sont ennuyés. Monsieur le

mairie souligne la rareté de cette situation et propose, à l'avenir, de mettre une salle à la disposition des parents qui souhaiteraient s'organiser entre eux pour la garde de leurs enfants.

Propreté des toilettes

Des pictogrammes sont en cours de réalisation pour affichage. Il serait bien que les garçons évitent d'uriner dans les pots des balayettes.

Diffusion du compte-rendu du conseil d'école

Un mot sera mis dans les cahiers pour rappeler que le compte rendu est affiché et consultable sur le site de la mairie. Les parents qui le souhaiteraient sous forme papier peuvent en faire la demande par mail à la directrice (ce.0770304m@ac-creteil.fr) ou auprès de l'enseignant de leur enfant.

Eclairage vers la sortie de la garderie + miroir pour sécuriser la sortie du parking

Un projet de réaménagement de ce parking est en cours, afin d'augmenter le nombre de places de stationnement dans la rue Radepont (en lien avec la vente du bâtiment de l'ancienne gendarmerie). Monsieur le maire demande aux parents de faire preuve de civisme au moment de déposer leurs enfants le matin (ne pas rester en double file pour ne pas gêner la circulation), ainsi que davantage de respect envers le garde-champêtre.

Possibilité d'avoir le menu de la cantine

Le menu est affiché et est consultable sur le site de la mairie. Les parents qui le souhaitent peuvent s'adresser à la mairie pour le faire imprimer.

Problème de quantité

A la mise en place du self, le personnel de cantine a été formé : le service à la louche respecte le cahier des charges. Il est demandé aux enfants de goûter à tout (on leur propose une petite quantité de ce qu'ils n'aiment pas) et de finir ce qu'il y a sur leur plateau : en effet, certains enfants se plaignent d'avoir encore faim et pourtant, il y a beaucoup de gaspillage. Le personnel de la cantine doit être vigilant pour que les enfants prennent le temps de manger. Aucune directive n'a été donnée pour que les fruits soient gardés pour le goûter à la garderie. Si les enfants ont encore faim, ils peuvent demander à être resservis. Monsieur Borzucki et Monsieur le maire essaieront de passer sur un temps repas.

Surveillance sur le temps du repas

Il n'est pas possible de mettre du personnel supplémentaire dans la cour mais leur formation est possible. Souhait de développer des animations en utilisant les différents lieux disponibles.

TAP

L'activité « garderie » a été remplacée par « activités libres » pour obliger à l'inscription : en effet, cela permet de connaître à l'avance les effectifs et d'avoir un taux d'encadrement adapté au nombre d'enfants présents.

DATE du 3^{ème} conseil d'école : jeudi 9 JUIN à 18h30